

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Anglais 1.1			
Code	PEGL1B08LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Camille GOBERT (camille.gobert@helha.be)</p> <p>HELHa Loverval Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Remy DECORTE (remy.decorte@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Anglais		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier et d'expliquer quelques démarches didactiques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL1B08LGA Anglais 1 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B08LGA Anglais 1 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais 1			
Code	6_P EGL1B08LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage continue le travail en profondeur de la grammaire, du vocabulaire et de la phonétique réalisé au premier quadrimestre en vue de permettre à l'étudiant(e) de continuer à améliorer son niveau en langue cible pour pouvoir enseigner celle-ci de façon optimale.

Les 5 compétences propres à l'apprentissage des langues continuent également à être exercées; en outre, l'étudiant(e) sera amené à lire des ouvrages dans la langue cible et à les analyser et il lui sera demandé de faire des présentations orales vivantes, notamment sur la culture britannique. Enfin, une réflexion plus systématique et plus régulière sur la méthodologie spéciale de l'enseignement de la langue anglaise sera menée et des exercices pratiques (préparations d'activités) seront réalisés en vue du stage pratique organisé au Q2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable d'(e) :

- mettre en pratique toutes les notions théoriques diverses vues au cours pour améliorer ses compétences linguistiques ; (compétence 5.2)
- réutiliser celles-ci dans de nouvelles situations d'apprentissage sans graves erreurs récurrentes et montrer ainsi qu'il les a acquises, ce qui implique qu'il aura atteint le niveau intermédiaire (« intermediate level ») attendu à la fin de cette activité d'apprentissage (4.1/4.5/5.1/5.3) ;
- décoder un message authentique, quelle que soit sa forme et son contenu, et y réagir oralement et/ou par écrit en utilisant une formulation plus personnelle ;
- intégrer, ou injecter de façon autonome les savoirs linguistiques acquis dans des activités d'apprentissage en concordance avec les différents champs thématiques mentionnés dans les programmes de langues concernant les classes où le diplômé enseignera (5.1/5.2).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Travail des compétences; l'accent sera mis sur la production orale dans cette activité d'apprentissage ;
- révision et approfondissement de la grammaire et extension du vocabulaire ;
- suite de l'étude du système phonologique de l'anglais et exercices systématiques;
- extension des connaissances culturelles, historiques et/ou littéraires liées à la langue anglaise ;
- méthodologie et didactique de l'anglais.

Démarches d'apprentissage

Au fur et à mesure des cours, l'étudiant sera amené à améliorer le degré de maîtrise des compétences citées au point 2 par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Ces activités seront réalisées le plus possible de manière interactive.

Une bonne partie du travail demandé sera fait de manière autonome, donc à domicile, pour ensuite être corrigé/présenté en classe.

L'étudiant devra également rechercher en autonomie des informations culturelles et autres susceptibles de l'aider dans son apprentissage de la langue.

L'activité d'apprentissage décrite dans cette fiche se fera sous forme de

- cours magistraux ;
- travaux en autonomie ;
- approche interactive ;
- approche par situation-problème (pour la didactique) ;
- activités en groupes ;
- jeux de rôle et tables de conversations avec un natif (du moins, si l'établissement en accueille un étudiant erasmus) avec correction individualisée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices réguliers (en classe et à domicile) et correction collective et si nécessaire, individualisée ; travaux et présentations orales avec feedback ; tests formatifs réguliers ; grilles d'évaluation pour auto-évaluation ; encadrement et guidance individualisés tout au long de l'année; planification des travaux et autres activités sous forme d'échéancier fournie en début de quadrimestre par le professeur et grande disponibilité.

Sources et références

- Rey, J., Bouscaren C., Mounolou, A. (2012). Le mot et l'idée – Anglais 2. Paris, France : Ophrys.
- Murphy, R. (1994). English Grammar in Use – Intermediate. Cambridge : Cambridge University Press (3rd edition).
- O'Driscoll, J. (2009). Britain for Learners of English. Oxford : Oxford University Press (2nd edition).
- Dictionnaires traductifs, explicatifs (Longman, Oxford, Robert et Collins) et phonétique (Jones).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus ; notes de cours, manuels scolaires ; sites internet (You tube – BBC network –etc.) ; matériel didactique ; journaux et magazines ; romans en langue cible ; tout manuel proposant des activités enrichissantes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Des tests sommatifs sont effectués de façon régulière sur le vocabulaire. Le total de ces tests représentera la cote finale de l'examen juin pour le vocabulaire.

L'étudiant est également convié à effectuer des travaux réalisés à domicile (dont certains seront également présentés oralement en classe). Tous ces travaux, ainsi que l'investissement personnel de qualité, sont repris dans les 15% de la production journalière.

Un examen écrit et oral sont prévus en juin pour cette activité d'apprentissage.

Attention, si malgré un contenu correct l'étudiant commet des erreurs entravant la compréhension du message ou montrant des lacunes profondes en langue, l'examineur se réserve le droit de mettre l'étudiant en échec pour l'épreuve orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Évc + Trv	15		
Période d'évaluation			Exe + Exo	85	Trv + Exe + Exo	100

Évc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'évaluation du Q3 repose sur une épreuve écrite et une épreuve orale ainsi que sur un travail de lecture et d'analyse à remettre. Ces éléments comptent pour 100% des points. Il n'y a donc plus de travail journalier.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).